

---

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE**

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à la Salle multifonctionnelle du 771 chemin de la Beauce le 16 décembre 2025, à compter de 19h00.

**Sont présents :**

Madame la conseillère Emmanuelle Courville ainsi que Messieurs les conseillers Mathieu Champagne, Francis Adam, Bruno Napert, Daniel Jacques et Steve Bissonnette, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Daniel Plouffe.

Madame Pénélope Larose, directrice générale et greffière-trésorière, assure le greffe.

**1- OUVERTURE DE LA SESSION**

Monsieur le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte.

**2025-12-82**

**2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Bruno Napert, appuyé par le conseiller Francis Adam et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté, tel que présenté.

**ADOPTÉE**

- 1- Ouverture de la séance et constat de quorum
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 novembre 2025
- 4- ADMINISTRATION GÉNÉRALE
  - a) Affaires découlant de la séance ordinaire du 18 novembre 2025 : suivi
  - b) Lecture et adoption des comptes
  - c) Dépôt des documents
  - d) Budget de l'AIBR pour l'année 2026 – Adoption
  - e) Renouvellement des adhésions pour l'année 2026 à l'ADGMQ, la FQM et l'UMQ - Adoption
  - f) Calendrier des séances du conseil pour l'année 2026 – Adoption
  - g) Fermeture des bureaux pour le congé des fêtes – Adoption
  - h) Contribution à l'organisme club St-Luc de Verchères - Adoption
- 5- BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES
  - a) Rapport du représentant
- 6- SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES
  - a) Rapport du représentant
- 7- VOIRIE ET AQUEDUC
  - a) Rapport du représentant
- 8- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
  - a) Rapport du représentant
- 9- ENVIRONNEMENT
  - a) Rapport du représentant
- 10- CULTURE ET PATRIMOINE

- a) Rapport du représentant
- b) Motion de félicitations au comité organisateur du marché de Noël - Adoption

11- LOISIRS

- a) Rapport du représentant

12- AUTRES DOSSIERS

- a) EXO - Portrait global des activités

13- CORRESPONDANCE

14- PÉRIODE DE QUESTION

15- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2025-12-83

3- **LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 NOVEMBRE 2025**

Il est proposé par le conseiller Mathieu Champagne, appuyé par la conseillère Emmanuelle Courville et unanimement résolu :

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 novembre 2025, tel que déposé.

**ADOPTÉE**

4- **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**a) Affaires découlant de la séance ordinaire du 18 novembre 2025**

La directrice générale mentionne que le suivi des décisions découlant de la séance a été effectué.

**b) Lecture et adoption des comptes**

2025-12-84

**CONSIDÉRANT** le dépôt des comptes payés et à payer du 19 novembre 2025 au 16 décembre 2025 au montant de 118 747,48 \$ ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Daniel Jacques, appuyé par le conseiller Mathieu Champagne et unanimement résolu :

**QUE** la liste des comptes en date du 16 décembre 2025 au montant de 118 747,48 \$ soit approuvée.

**ADOPTÉE**

**c) Dépôt des documents**

**d) Budget de l'AIBR pour l'année 2026 – Adoption**

2025-12-85

**CONSIDÉRANT QU'**une copie du budget pour l'année 2025 de la Régie de l'aqueduc intermunicipale du Bas-Richelieu a été transmise à la Municipalité de Calixa-Lavallée ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Francis Adam, appuyé par le conseiller Bruno Napert et unanimement résolu :

**DE PRENDRE ACTE** dudit budget et de transmettre une copie de la présente résolution à la Régie.

**ADOPTÉE**

**e) Renouvellement des adhésions pour l'année 2026 à l'ADGMQ, la FQM et l'UMQ - Adoption**

2025-12-86

**CONSIDÉRANT QUE** l'Association des directeurs généraux des municipalités du Québec (ADGMQ) a pour objectif principal de promouvoir l'amélioration des connaissances et le statut de ses membres dans une perspective d'adoption des meilleures pratiques en matière de gestion municipale au Québec ;

**CONSIDÉRANT** le rôle de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) dans la défense des intérêts des municipalités qui en sont membres et le soutien de la Fédération par des activités de formation continue ;

**CONSIDÉRANT** l'importance des dossiers actuellement en négociation avec le gouvernement du Québec et la position de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) dans ces négociations ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Emmanuelle Courville, appuyé par le conseiller Steve Bissonnette et unanimement résolu :

**DE RENOUVELER** les adhésions suivantes :

ADGMQ : 1 474,00 \$ avant taxes ;

FQM : 1 155,37 \$ avant taxes ;

UMQ : 200,00 \$ avant taxes.

**ADOPTÉE**

**f) Calendrier des séances du conseil pour l'année 2026 - Adoption**

2025-12-87

**CONSIDÉRANT** que l'article n°148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Steve Bissonnette, appuyé par le conseiller Daniel Jacques et résolu unanimement :

**QUE** le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2026, qui se tiendront le premier mardi du mois, sauf exception, et qui débiteront à 19h00 :

20 janvier	10 février	10 mars	7 avril
5 mai	2 juin	7 juillet	4 août
1er septembre	6 octobre	3 novembre	1er décembre

**QU'UN** avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale, conformément à la loi qui régit la municipalité.

**ADOPTÉE**

**g) Fermeture des bureaux pour le congé des fêtes – Adoption**

2025-12-88

**CONSIDÉRANT** la période des fêtes de Noël et du jour de l'an 2025-2026 ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par par le conseiller Mathieu Champagne, appuyé par la conseillère Emmanuelle Courville et unanimement résolu :

**DE FERMER** les bureaux de la Municipalité pour la période du congé des fêtes, entre le 22 décembre 2025 et le 1er janvier 2026 inclusivement.

Qu'un avis public soit affiché aux endroits prévus pour informer la population.

**ADOPTÉE**

**h) Contribution à l'organisme club St-Luc de Verchères - Adoption**

2025-12-89

**CONSIDÉRANT** la demande de contribution financière du Club St-Luc de Verchères Inc qui est une association sans but lucratif ;

**CONSIDÉRANT** l'importance des services rendus bénévolement afin de venir en aide aux personnes âgées et malades ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Emmanuelle Courville, appuyée par le conseiller Francis Adam et résolu à l'unanimité ;

**DE VERSER** au club St-Luc de Verchères, un montant de deux cents dollars (200\$).

**ADOPTÉE**

## **5- BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES**

### **a) Rapport du représentant**

Le conseiller Mathieu Champagne mentionne que la salle multifonctionnelle sera achalandée durant le temps des fêtes, puisqu'il y a plusieurs locations pour des événements familiaux.

## **6- SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES**

### **a) Rapport du représentant**

Le conseiller Daniel Jacques mentionne qu'il n'y a rien de particulier à signaler.

## **7- VOIRIE ET AQUEDUC**

### **a) Rapport du représentant**

Le conseiller Steve Bissonnette mentionne qu'il n'y a rien de particulier à signaler.

## **8- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

### **a) Rapport du représentant**

Le conseiller Bruno Napert mentionne qu'une rencontre du CCU aura lieu en début d'année prochaine. La date reste à confirmer.

## **9- ENVIRONNEMENT**

### **a) Rapport du représentant**

Le conseiller Francis Adam mentionne que chaque année, 540 000 tonnes de papier d'emballage et sacs cadeaux sont jetés par les Canadiens pendant la période des fêtes. Il est possible de diminuer notre empreinte écologique en prenant des sacs cadeaux réutilisables d'année en année ou encore des boîtes cadeaux que l'on peut également réutiliser. Chaque petit geste, quel qu'il soit, compte.

## **10- CULTURE ET PATRIMOINE**

### **a) Rapport du représentant**

La conseillère Emmanuelle Courville mentionne que le marché de Noël qui a eu lieu samedi le 6 décembre dernier fut un succès et a permis de donner une belle vitrine aux artisans locaux.

### **b) Comité organisateur du marché de Noël – Motion de félicitations**

**2025-12-90**

**CONSIDÉRANT QUE** le Marché de Noël 2025 de la Municipalité a connu un franc succès et a su rassembler la communauté dans une ambiance festive et chaleureuse ;

**CONSIDÉRANT QUE** cet événement n'aurait pu se dérouler sans l'engagement, le dévouement et le travail exemplaire des bénévoles du comité organisateur ;

**CONSIDÉRANT QUE** parallèlement, l'événement « Venez rencontrer le vrai père Noël » tenu à l'église a apporté joie et magie aux familles et aux enfants de notre communauté grâce aux efforts des bénévoles;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par la conseillère Bruno Napert, appuyé par le conseiller Francis Adam et unanimement résolu :

**QUE LE CONSEIL** offre ses plus chaleureuses félicitations aux bénévoles ayant participé à la réalisation de cet événement culturel rassembleur pour la communauté.

**ADOPTÉE**

## **11- LOISIRS**

### **a) Rapport du représentant**

Le conseiller Mathieu Champagne mentionne que plus d'une trentaine de familles se sont déplacées pour venir rencontrer le père Noël à l'église samedi le 6 décembre dernier et on profiter de l'occasion de prendre une photo souvenir avec ce dernier. La patinoire est en cours de préparation et sera accessible sous peu. Il mentionne également de ne pas aller à la surface tant que la Municipalité n'a pas mentionné son ouverture officielle.

## **12- AUTRES DOSSIERS**

Il n'y a aucun autre dossier.

## **13- CORRESPONDANCE**

a) EXO – Portrait global des activités

## **14- PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire ouvre une période de questions pour le public :

- 1) Ayala Peer, 573 chemin de la Beauce : Elle questionne le conseil municipal afin de savoir ce qui arrivera avec le courrier durant la période des fêtes puisque le bureau de poste est fermé et que les cases postales ne seront pas accessibles puisque la Municipalité sera fermée. Elle mentionne également qu'elle a fait une plainte à la Police puisque des camions circulent très vite sur le chemin de la Beauce. Finalement, elle souhaite remercier une citoyenne pour son aide lors d'une sortie de route.

## **15- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**2025-12-91**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Daniel Jacques, appuyé par le conseiller Bruno Napert et unanimement résolu que la présente session soit levée à 19h17.

**ADOPTÉE**

---

Daniel Plouffe  
Maire

L'assemblée est close.

*Je, Daniel Plouffe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

---

Daniel Plouffe  
Maire

Je, \_\_\_\_\_, directrice générale et greffière-trésorière, certifie que les dépenses autorisées dans cette séance ont des crédits suffisants.

---

Pénélope Larose  
Directrice générale et greffière-trésorière